

3144 - Offrir la zakat de ses biens à son mari ?

question

Question : La femme peut-elle offrir la zakat de ses biens à son mari ?

la réponse favorite

La femme peut donner la zakat de ses biens à son mari si celui-ci fait partie des bénéficiaires légaux de la zakat, parce que son entretien ne lui incombe pas et qu'il a été rapporté que le Prophète (bénédition et salut soient sur lui) avait autorisé la femme d'Abd Allah Ibn Massoud (P.A.a) à donner la zakat de ses biens à son mari;

Allah le sait mieux.